

ASSEMBLÉE NATIONALE27 avril 2006

IMMIGRATION ET INTÉGRATION - (n° 2986)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 89

présenté par
M. Mariani, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 36

Dans l'alinéa 8 de cet article, supprimer les mots :

« du II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.